RCS : STRASBOURG
Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01476
Numéro SIREN : 539 893 073
Nom ou dénomination : PHILIPPE TORDJMAN AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 4265

Philippe TORDJMAN AUDIT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 €
Siège social : 14 Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 893 073

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 DECEMBRE 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31.717 euros de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice : 31.717 euros
- Report à nouveau antérieur : 78.018 euros

Soit un total de..... : 109.735 euros

- A titre de dividendes : 100.000 euros

Soit un solde de ..... : 9.735 euros

- En totalité au compte « report à nouveau », soit : 9.735 euros.

Rappel des dividendes distribués :

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/01/2020.

Pour avis,
Certifié conforme,

Philippe TORDJMAN



Philippe TORDJMAN AUDIT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 €
Siège social : 14 Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 893 073

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Monsieur Philippe TORDJMAN, associé unique et Président de la Société Philippe TORDJMAN AUDIT a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la société a été de développer la clientèle.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a pour objectif de trouver de nouveaux clients.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 :



- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 230.793 euros (contre 215.466 euros N-1) ;
- Le total des produits d'exploitation est de 230.793 euros (contre 215.467 euros N-1) ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 193.955 euros (contre 165.326 euros N-1) ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 36.837 euros (contre 50.142 euros N-1) ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euro (idem N-1) ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 0 euro (idem N-1) ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier nul, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 36.732 euros (contre 50.142 euros N-1). Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 5.015 euros (contre 8.238 euros N-1), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 31.717 euros (contre 38.881 euros N-1).

Au 30 juin 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 256.171 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31.717 euros de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice : 31.717 euros
- Report à nouveau antérieur : 78.018 euros
  Soit un total de..... : 109.735 euros

- A titre de dividendes : 100.000 euros

Soit un solde de ..... : 9.735 euros

- En totalité au compte « report à nouveau », soit : 9.735 euros.

Rappel des dividendes distribués :

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 15/01/2020.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

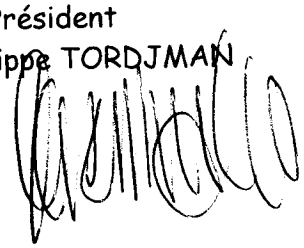
Convention entre la Société et la SCI BULOBA :

1) **Société contractante :** **SCI BULOBA**
Dont M. Philippe TORDJMAN est gérant associé

Nature et objet : Bail du 02/11/2014

Modalités : Le montant des loyers versés à la SCI s'élève à 11.340 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2019 et le montant des charges s'élève à 2.040 €.

Le Président
Philippe TORDJMAN



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS Philippe TORDJMAN AUDIT**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Adresse de l'entreprise : 14 Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

Néant ☐ *

Numéro SIRET * 5 3 9 8 9 3 0 7 3 0 0 0 1 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le : 30062019 Net 3	N-1 30062018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
	Constructions	AP	3 259	AQ	1 355	1 904	2 230
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	20 508	AU	5 053	15 454	9 031
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	**23 767**	BK	**6 409**	**17 358**	**11 261**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	148 712	BY	27 254	121 458	73 151
	Autres créances (3)	BZ	40 927	CA		40 927	30 565
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	75 962	CG		75 962	54 995
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	466	CI		466	
	TOTAL (III)	CJ	**266 067**	CK	**27 254**	**238 813**	**158 711**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**289 834**	1A	**33 663**	**256 171**	**169 972**

"Bilan certifié conforme"

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAS Philippe TORDJMAN AUDIT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	3 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	27 230	27 230
	Report à nouveau	DH	78 018	39 337
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**31 717**	**38 881**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**180 965**	**149 248**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 340	1 136
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 800
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 077	
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 589	16 588
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 200	1 200
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**75 206**	**20 724**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**256 171**	**169 972**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	75 206	18 924
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS Philippe TORDJMAN AUDIT** — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	230 793	FH		FI	230 793	215 466
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**230 793**	FK		FL	**230 793**	**215 466**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**230 793**	**215 467**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	189 453	149 726
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	819	642
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	3 528	2 278
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		12 679
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	155	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**193 955**	**165 326**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**36 837**	**50 142**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	105	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**105**	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(105)**	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**36 732**	**50 142**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

DGFiP N° 2053 2019

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS Philippe TORDJMAN AUDIT** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		3 022
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		**3 022**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		**(3 022)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	5 015	**8 238**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**230 793**	**215 467**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**199 075**	**176 586**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**31 717**	**38 881**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont { - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 30/06/2019

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **256 171** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **230 793** euros et un total **charges** de **199 075** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **31 717** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2018** et finit le **30/06/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est à constater pour l'exercice clos le 30/06/2019.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

A la date d'établissement de la présente annexe, nous n'avons eu connaissance d'aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice comptable susceptible de remettre en cause les éléments présentés.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014 homologué par arrêté du 8 Septembre 2014.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

précédent.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. En effet, dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables pour la première fois le 1er janvier 2005, il n'a pas été possible pour les biens présents à cette date d'envisager la méthode par composants compte tenu d'un manque d'informations détaillées et significatives. La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs. Il a donc été décidé d'appliquer la méthode simplifiée (prospective) de passage aux amortissements des immobilisations non décomposables.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et coporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition et après déduction des rabais commercaiux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présenta pas d'impact significatif,

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposées.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

L'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d 'amortissement des immobilisations non décomposables:

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Brevets, logiciels	L	de 1 à 4 ans
Constructions	L	de 5 à 10 ans
Agencement des constructions	L	10 ans
Matériel et outillage industriels	L	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	L	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	L	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	L	de 3 à 5 ans
Mobilier	L	de 2 à 10 ans

L : Linéaire, D : Dégressif

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Néant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les engagements de la société en matière de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnées en engagements financiers données, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)

- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)

- taux d'actualisation retenu à 2.50 %

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Indemnité de départ à la retraite

Tranche d'âges	Engagement à	Montant
59 ans 54 à 58 ans 50 à 54 ans 40 à 49 ans 30 à 39 ans Moins de 30 ans	Moins d'un an 1 à 5 ans 6 à 10 ans 11 à 20 ans 21 à 30 ans Plus de 30 ans	Non significatif
Engagement total		Non significatif

Hypothèses de calculs de retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à croissance 2,5% pour les cadres et 2 % pour les non cadres
- turn-over faible
- table de mortalité INSEE 2014
- taux d'inflation 0,10%
- taux de rendement : 1,00%
- taux d'actualisation : 0,8991 %

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		Non significatif	

Médaille du travail

Aucun engagement n'a été pris par la société en matière de médailles du travail.

Engagements financiers et autres informations

Engagements financiers: Néant

Détail des cautions données : Neant

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2018/2019 a été constaté au compte 444 – Etat-impôt sur les bénéfices pour un montant de 0 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel-CICE.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
Au titre de l'exercice écoulé, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 0 euros, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : - recherche : - d'innovation : - formation : - recrutement : - prospection de nouveaux marchés : - transition écologique et énergétique : - reconstitution des fonds de roulement :	0 €
Total	0 €

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	3 259					3 259
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			9 625			9 625
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	12 368				1 485	10 883
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**15 627**		**9 625**		**1 485**	**23 767**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	**15 627**		**9 625**		**1 485**	**23 767**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 029	326		1 355
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers		969		969
Matériel de transport	3 336	2 233	1 485	4 084
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 365**	**3 528**	**1 485**	**6 409**
TOTAL	**4 365**	**3 528**	**1 485**	**6 409**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	27 254			27 254
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**27 254**			**27 254**
	TOTAL GENERAL	**27 254**			**27 254**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

CREANCES	30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	32 705	32 705	
Autres créances clients	116 007	116 007	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 225	3 225	
Taxes sur la valeur ajoutée	14 113	14 113	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	23 589	23 589	
Charges constatées d'avances	466	466	
TOTAL DES CREANCES	**190 105**	**190 105**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES	30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	48 077	48 077		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	24 589	24 589		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 340	1 340		
Autres dettes	1 200	1 200		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**75 206**	**75 206**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 1 340

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2019
Total des Charges à payer		**48 000**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**48 000**
FOURNISSEURS FNP	*48 000*	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	30/06/2019
Total des Produits à recevoir	

NEANT

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2019
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**40 000,00**	**1,0000**	**40 000,00**

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/06/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**466**
ASSURANCE VEHICULE 2019		466	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**466**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/06/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT